

## Le Monde, 9 juin 2015

### Une bourde parlementaire fragilise l'enquête sur le Front national

Une « erreur » dans la loi sur la transparence de la vie publique empêche de poursuivre le FN pour financement par une personne morale

Mercredi 10 juin, les députés ont voté la loi sur la transparence de la vie publique. Mais elle comporte une faille qui empêche de poursuivre le Front national pour financement par une personne morale.

En effet, la loi prévoit que les députés doivent déclarer leurs biens et leurs intérêts. Mais elle ne prévoit pas de sanction en cas de non-déclaration.

En conséquence, les députés du Front national ne sont pas sanctionnés pour ne pas avoir déclaré leurs biens et leurs intérêts.

En outre, la loi ne prévoit pas de sanction en cas de non-déclaration des députés du Front national.

En conséquence, les députés du Front national ne sont pas sanctionnés pour ne pas avoir déclaré leurs biens et leurs intérêts.

En outre, la loi ne prévoit pas de sanction en cas de non-déclaration des députés du Front national.

En conséquence, les députés du Front national ne sont pas sanctionnés pour ne pas avoir déclaré leurs biens et leurs intérêts.

En outre, la loi ne prévoit pas de sanction en cas de non-déclaration des députés du Front national.

En conséquence, les députés du Front national ne sont pas sanctionnés pour ne pas avoir déclaré leurs biens et leurs intérêts.

En outre, la loi ne prévoit pas de sanction en cas de non-déclaration des députés du Front national.

En conséquence, les députés du Front national ne sont pas sanctionnés pour ne pas avoir déclaré leurs biens et leurs intérêts.

En outre, la loi ne prévoit pas de sanction en cas de non-déclaration des députés du Front national.

En conséquence, les députés du Front national ne sont pas sanctionnés pour ne pas avoir déclaré leurs biens et leurs intérêts.

En outre, la loi ne prévoit pas de sanction en cas de non-déclaration des députés du Front national.

En conséquence, les députés du Front national ne sont pas sanctionnés pour ne pas avoir déclaré leurs biens et leurs intérêts.